

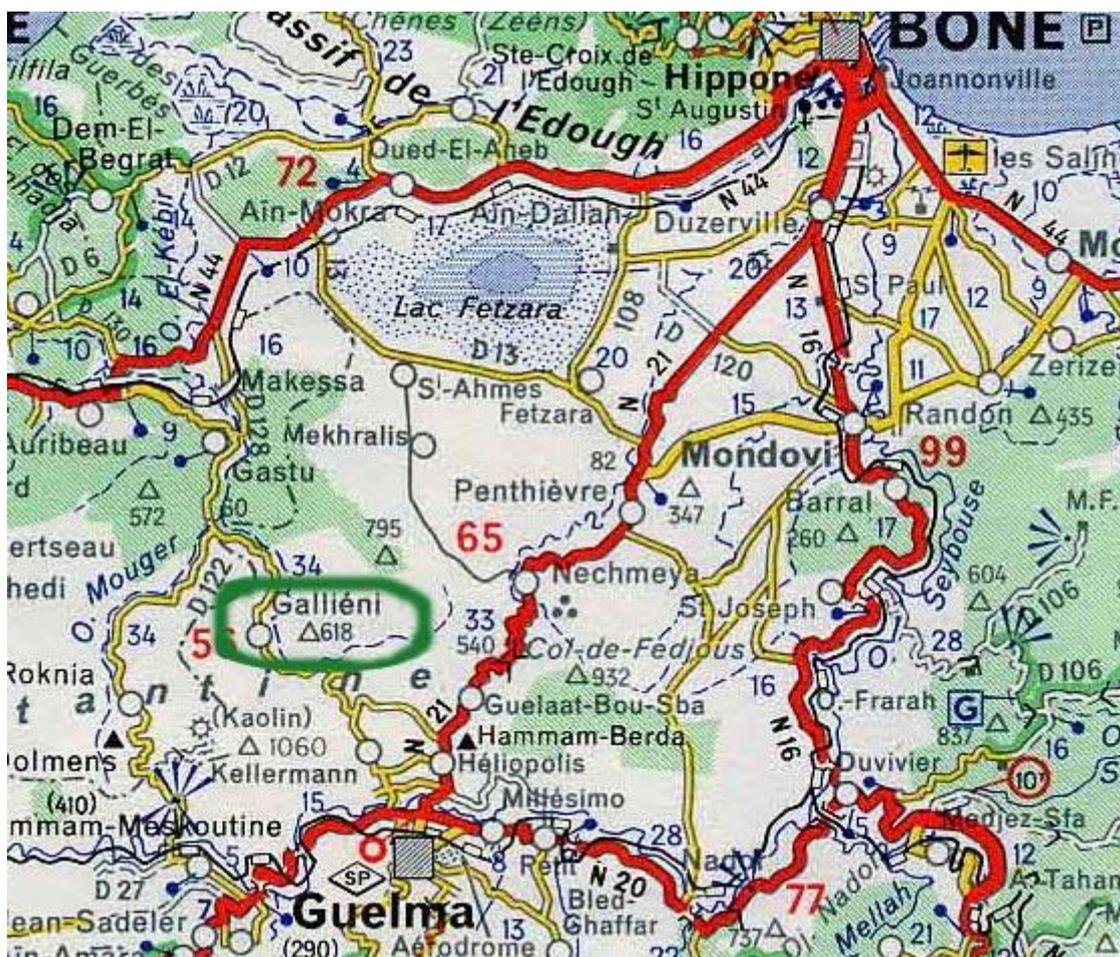
## INFO 467 GALLIENI

« Non au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

### 1/ Le village de GALLIENI devenu BOUATI MAHMOUD à l'indépendance

Dans l'Est algérien, à 163 mètres d'altitude, ce village est situé à 17 km au Sud de GASTU, sur la route de GUELMA à PHILIPPEVILLE par JEMMAPES.



### Géographie

La commune de GALLIENI s'étend sur une superficie de 88 km<sup>2</sup> au Nord-ouest de GUELMA. Ses limites sont : au Nord la commune de NECHMEYA, au Sud la commune de ROKNIA, à l'Est les communes d'HELIOPOLIS et KELLERMANN, à l'Ouest la commune de GASTU. Elle se trouve sur la route nationale reliant la région de PHILIPPEVILLE à celle de GUELMA et voire SOUK-AHRAS.

Elle se situe également près des zones stratégiques telles que le port et l'aéroport de BÔNE distant de 52 km, et le port de PHILIPPEVILLE situé à 63 km.

D'autres sites touristiques sont proches de la commune tels que : des établissements thermals dont la célèbre station d'HAMMAM-MESKOUTINE, distance de 40 km. Elles étaient dotées de complexes touristiques présentant des services différents sur le plan de loisirs ou de santé.



HAMMAM MESKOUTINE (Le bain des damnés...)

## HISTOIRE

### Présence turque 1515-1830

Depuis 1515, l'Algérie (dont ce nom ne lui est pas encore attribué) est placée sous la domination de l'empire ottoman, à travers la Régence d'Alger. Le territoire compte environ 3 millions d'habitants mais, en réalité, l'intérieur du pays est livré à l'abandon. Confronté à des difficultés à Paris, Charles X cherche à créer une diversion en lançant en 1830 une action militaire en Algérie pour détruire le repaire de corsaires installé dans la régence d'Alger et mettre fin à l'esclavage.

### Présence française 1830 - 1962

Le 5 juillet 1830, les Français s'emparent d'Alger. Dans un premier temps, les généraux ne cherchent pas à occuper la totalité du territoire mais sont rapidement confrontés à la résistance du chef arabe ABD-El-Kader. En 1839, il organise une véritable armée et déclare la guerre à la France. Devant la résistance d'Abd-El-Kader et de ses hommes, la France décide finalement de réaliser la conquête de l'ensemble de l'Algérie, qu'elle confie au général Bugeaud.

Les militaires se sentent investis d'une "mission civilisatrice" à l'égard des populations conquises. Pour justifier la colonisation, des raisons politiques et économiques sont mises en avant : les colonies sont riches de matières premières, il faut rivaliser avec l'Angleterre.

En réalité, pendant le Second Empire, la France hésite entre une politique d'assimilation à l'égard des autochtones et une politique de semi autonomie. Entre 1852 et 1858, Napoléon III met en place un régime militaire qui supprime la représentation algérienne au parlement mais maintient trois départements (Alger, Oran et Constantine) créés par la République et administrés par des préfets.

De 1871 à 1881, 130 000 colons viennent s'installer en Algérie et achètent des terres.



Le fait capital qui caractérise, dans l'histoire du bassin occidental de la Méditerranée, la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, est l'installation dans la partie centrale du Maghreb musulman d'un demi-million d'Européens chrétiens, parmi lesquels 200.000 propriétaires ou cultivateurs de la terre enracinés profondément au sol conquis. Si l'on étudie l'évolution de cette colonisation agricole, il importe de rechercher d'une part quel fut le « mode de colonisation », d'autre part quelle fut la « marche de la colonisation » : le *mode* et la *marche* de la colonisation sont d'ailleurs étroitement liés l'un à l'autre, de même que l'un et l'autre se rattachent directement au développement historique et militaire de la conquête. Avant d'aborder l'étude exclusivement géographique de la marche colonisatrice, il est donc nécessaire de rappeler brièvement sous quels différents régimes législatifs s'est opérée la pénétration de l'Algérie par les colons agricoles français.

Il eut plusieurs périodes (5 au total) dans l'histoire de la colonisation :

1<sup>ère</sup> période : 1830 – 1840 1<sup>er</sup> essai : L'arrêté du 27 septembre 1836 décide que l'on accordera gratuitement des lots d'une superficie moyenne de 4 hectares aux personnes qui s'engageront à les mettre en culture dans l'espace de trois années et à construire une maison sur un alignement donné. A la fin de 1839, l'on a ainsi concédé 2743 ha à 316 familles formant une population de 1580 individus, sur 27204 habitants qui constituent l'effectif total de la colonie. C'est la période du début.

2<sup>ème</sup> période : Le Maréchal BUGEAUD et son système (1840 – 1851).

Fidèle à sa devise « *ense et aratro* », BUGEAUD fait consacrer, par l'arrêté du 18 avril 1841, le système de la concession gratuite des terres, dont malheureusement l'ordonnance centralisatrice du 21 juillet 1845 atténue les bons effets en imposant la sanction royale à tout acte de concession. En 1851, l'on a concédé 101 675 nouveaux hectares ; la population rurale compte 42 493 individus, sur une colonie de 131 283 européens. C'est une brillante période de peuplement.

3<sup>ème</sup> période : Le Maréchal RANDON et son système (1851-1860).

Pour donner aux colons le crédit nécessaire à la mise en valeur de leurs concessions, RANDON fait signer le décret du 26 avril 1851, qui substitue à la simple promesse de propriété sous conditions un titre de propriété immédiate et transmissible, mais avec clauses résolutive. En 1860, l'on a concédé 251 556 nouveaux hectares, la population rurale s'élève à 86 538 individus. L'accroissement de population n'a donc pas été proportionnel aux surfaces concédées ; la spéculation sur les terres a entravé l'œuvre de peuplement.

**ENCHIR SAÏD qui est devenu GALLIENI est consécutif à cette troisième phase.**

#### **La plaine littorale de BÔNE**

Les troupes françaises, avec à leur tête, Anne Jean Marie René Savary, duc de Rovigo, qui commande à Alger, souhaitent étendre l'action de la France vers l'Est et reprendre Bône, occupée la première fois par le général Damrémont en 1830, et une deuxième fois en 1831, par le commandant Huzer ; mais par deux fois, il a fallu évacuer la ville dans des conditions assez difficiles du fait de l'absence de voies de communication protégées.

En avril 1832, le capitaine Édouard Buisson d'ARMANDY s'installe dans Bône avec ses canonniers. D'Armandy envoie au duc de Rovigo, à Alger, un billet lui expliquant que grâce aux trente marins de la Béarnaise, ils ont pris la citadelle de Bône mais sont face aux 5 000 hommes du bey de Constantine. Ils attendent des renforts. Les premiers jours sont difficiles et les vivres manquent. Enfin, le 8 avril, les renforts arrivent avec le brick *La Surprise*. Le maréchal Nicolas Jean-de-Dieu Soult, ministre de la Guerre à la tribune de la Chambre affirme « *La prise de Bône est le plus beau fait d'armes du siècle* ».

Avec les plaines d'Alger et d'Oran, l'Algérie compte une troisième plaine littorale, la plaine de Bône, dont une partie est isolée de la mer par le massif assez considérable de l'EDOUGH (1004 m). Cette plaine, elle aussi parsemée de marais et de lagunes salées telles que le lac FETZARA, n'a pas un sol moins arrosé ni moins riche que la plaine d'Alger ; mais les étendues cultivables se trouvant beaucoup plus restreintes, le nombre de colons installés fut beaucoup moins grand.

Le développement économique peut alors se poursuivre avec la mise en valeur de Bône par de grands travaux dans la plaine bônoise qui devient une région très prospère, grâce à des cultures maraîchères, viticoles et arboricoles. Les vins de Bône seront connus et réputés jusqu'à Paris sous Napoléon III et le baron Haussmann.

L'oued Seybouse, qui arrose cette plaine, permet l'irrigation intensive des terres avoisinantes et enrichit la région de nouvelles cultures.

La ville de Bône devenue française ; la colonisation s'étendit progressivement dans sa région. Tout à fait à l'Ouest de la plaine, sur les routes qui mènent à Philippeville et à Guelma par les montagnes, JEMMAPES fut créé en 1848, puis en 1855, FOY, et en 1858 ce fut ENCHIR SAÏD avec 67 colons recensés en 1861.

Ainsi se reliaient les deux régions de colonisation de Bône et de Philippeville.

**ENCHIR SAÏD**, qui signifie en arabe "la ruine du bonheur", ou plus exactement "la ruine heureuse", ou "ruine fortunée", est un village avec une cinquantaine de Français.

La commune est riche en olivettes et en forêts de chêne-liège.



Elle prendra, plus tard, le nom de GALLIENI pour honorer ce Maréchal de France (1849-1916). Qui était-il ?

**Joseph Simon GALLIENI** est né le 24 avril 1849 à Saint-Béat en Haute-Garonne et mort le 27 mai 1916 à Versailles. C'est un militaire et administrateur colonial français. Il exerça une grande partie de son activité dans les opérations de colonisation menées par la France, laissant une empreinte profonde sur l'histoire de la colonisation française, et termina sa carrière pendant la Première Guerre mondiale. Il fut fait maréchal à titre posthume en 1921.



Biographie :

Il est le fils d'un officier d'infanterie, né en Italie, d'origine lombarde. Après des études au Prytanée militaire de La Flèche, il intègre l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1868. Le 15 juillet 1870, il est nommé sous-lieutenant dans l'infanterie de marine.

Avec le 3<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Marine (3<sup>e</sup> RIMa), le nouveau promu participe à la guerre franco-allemande de 1870, au cours de laquelle il se bat notamment à Bazeilles, dans les rangs de la brigade Martin des Palières et de la fameuse Division Bleue. Blessé et fait prisonnier le 1<sup>er</sup> septembre, il est envoyé en captivité en Allemagne et ne rentre en France que le 11 mars 1871.

Promu lieutenant au 2<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Marine (2<sup>e</sup> RIMa) le 25 avril 1873, il commence sa carrière coloniale à la Réunion, où il passe trois ans.

Le 11 décembre 1876, il obtient son envoi aux tirailleurs sénégalais et s'embarque le 20 pour Dakar, seuil de l'Afrique noire, où il prend part à diverses expéditions militaires et explorations. Il est promu capitaine en 1878.

La journée du 30 janvier 1880 est consacrée au trajet en bateau entre Saint-Louis et Richard-Toll (environ 100 km) sur le fleuve Sénégal. Le 29 mars, il arrive à Bafoulabé, au Mali, où il conclut un traité avec les chefs locaux et établit un protectorat de la France. En 1881, au Niger, il négocie avec le Sultan Ahmadou le traité de Nango accordant à la France le commerce du Haut-Niger.

Après un séjour en Martinique, de 1883 à 1886, il est nommé lieutenant-colonel, et reçoit, six mois plus tard, le 20 décembre, le commandement supérieur du Haut-Fleuve (Sénégal), ou Soudan français (aujourd'hui le Mali). Il y obtient des succès aux dépens d'Ahmadou (1887) et fait consentir Samori Touré à un traité abandonnant, entre autres, la rive gauche du Niger. Au cours de ce mandat de gouverneur, il réprime durement une insurrection des autochtones.

De retour en France, il est promu colonel le 11 mars 1891, chef d'état-major du corps d'armée de la Marine et breveté d'état-major avec la mention « très bien ». De 1892 à 1896 il est envoyé au Tonkin (Indochine), où il commande le 3<sup>e</sup> régiment de tirailleurs tonkinois le 11 octobre 1892 puis la première brigade le 15 novembre 1892 avant la seconde division militaire du territoire. Il lutte contre les pirates chinois puis consolide la présence française en organisant l'administration du pays. Son principal collaborateur est alors le commandant Lyautey. C'est à cette époque qu'il élabore les prémices de ce qui est convenu d'appeler sa doctrine coloniale, tels que la « tache d'huile », et la « politique des races », raffinement de la politique du diviser pour régner. Il s'exprime en outre avec une brutale franchise sur la méthode à suivre pour affermir les conquêtes coloniales :

« Frapper à la tête et rassurer la masse égarée par des conseils perfides et des affirmations calomnieuses, tout le secret d'une pacification est dans ces deux termes. En somme, toute action politique dans la colonie doit consister à discerner et mettre à profit les éléments locaux utilisables, à neutraliser et détruire les éléments locaux non utilisables. » (Joseph Gallieni, cité dans Alain Ruscio, « Le crédo de l'homme blanc », Éditions Complexe, Bruxelles, 2002, p. 250-251).

Promu général de brigade, il est envoyé en 1896 à Madagascar en tant que gouverneur général. Il arrive à Tananarive le 15 septembre. À la méthode diplomatique de son prédécesseur, le général M. Laroche, il préfère la méthode forte pour endiguer la montée de la résistance anticoloniale. Il instaure le travail forcé des indigènes. La cour royale, foyer de résistance contre l'impérialisme français, est placée sous surveillance.

Le prince Ratsimamanga et Rainandrianampandry, ministre de l'Intérieur, sont accusés de rébellion et de "fahavalisme", traduits sommairement devant le Conseil de guerre, condamnés et exécutés à titre d'exemple, souhaitant faire "forte impression sur les indigènes", le 15 octobre 1896. La reine, Ranavalona III est accusée de comploter contre l'influence française, elle est déchue le 27 février 1897 et exilée à l'île de la Réunion. En huit ans de proconsulat, GALLIENI pacifie la grande île, procédant à sa colonisation, à l'issue d'une très forte répression.

Selon le général GALLIENI, l'action militaire devait être accompagnée d'une aide aux peuples colonisés dans différents domaines tels que l'administration, l'économie et l'enseignement. Elle nécessitait un contact permanent avec les habitants ainsi qu'une parfaite connaissance du pays et de ses langues. Sous l'impulsion de GALLIENI, de nombreuses infrastructures sont mises en place : chemin de fer, Institut Pasteur, écoles.

Il fit appliquer la politique dite de *politique des races*, qui consistait dans la reconnaissance de l'identité de chaque groupe ethnique et la fin de leur subordination à un autre groupe ethnique, ceci avant tout pour mettre fin à la domination merina séculaire, les Merinas étant les plus hostiles à la domination française. En s'appuyant sur les thèses anthropologiques racialistes de l'époque, telles que celles développées par Joseph Arthur de Gobineau, après un recensement systématique de la population utilisant la photographie, il tente de découper les circonscriptions administratives en suivant cette *cartographie des races*.

Le 9 août 1899, il est promu général de division. À son retour définitif en France, en 1905, il a encore dix années devant lui avant la retraite. Il les consacre à préparer « la Revanche ». Gouverneur militaire de Lyon et commandant du 14<sup>e</sup> Corps d'Armée dès son retour, grand-croix de la Légion d'honneur le 6 novembre 1905, il est appelé au Conseil supérieur de la guerre le 7 août 1908 et reçoit également la présidence du Comité consultatif de défense des colonies. Pressenti pour devenir commandant en chef de l'armée française en 1911, il décline l'offre pour la laisser à Joseph Joffre, en prétextant son âge et sa santé.

Il prend sa retraite en avril 1914, mais il est rappelé en août après le déclenchement de la Première Guerre mondiale. Le 26 août 1914, il est nommé gouverneur militaire de Paris par Adolphe Messimy, ministre de la guerre, pour assurer la défense de la capitale. Alors que les Allemands approchent et que le gouvernement part pour Bordeaux en catastrophe, GALLIENI met la ville en état de défense, rassure les Parisiens par une proclamation et contribue à la victoire de la Marne, en septembre 1914, grâce, notamment, aux troupes qu'il envoie en renfort, après avoir réquisitionné les taxis parisiens, à la VI<sup>e</sup> Armée du général Maunoury qui se trouve sur l'Ourcq.

Joffre, inquiet de l'influence et de la réputation de Gallieni, le marginalise un peu. Il l'éloigne du quartier-général, bien que l'on considère que c'est l'initiative de Gallieni, avec le déplacement de la garnison de la ville sur la Marne en taxis, qui a sauvé en grande partie la situation.

En 1915, il est nommé ministre de la Guerre du 5<sup>e</sup> gouvernement d'Aristide Briand. Il entre en conflit avec Joffre et évoque publiquement les erreurs commises à Verdun. Pourtant Briand ne le suit pas et il doit démissionner.

Ayant des problèmes de santé, notamment un cancer de la prostate, il meurt le 27 mai 1916 des suites d'une intervention chirurgicale dans une clinique de Versailles. Après des funérailles nationales, et conformément à ses dernières volontés, il est inhumé auprès de son épouse dans le cimetière de Saint-Raphaël.

Il fut élevé à la dignité de maréchal de France à titre posthume le 7 mai 1921. La promotion de l'école militaire de Saint-Cyr de 1927 et l'avenue traversant l'esplanade des Invalides portent son nom.

### ***Gallieni et la contre-insurrection***

Joseph GALLIENI et son disciple Hubert Lyautey ont joué un rôle important dans l'usage et le raffinement des méthodes du général Bugeaud. À son arrivée à Madagascar en 1896, GALLIENI change de façon énergique la doctrine et l'emploi de ses forces. La première préoccupation de ses troupes est d'abord de « ramener le calme et la confiance au sein de la population. » GALLIENI ordonne une démonstration de force dans toutes les directions et à toute heure, pour « donner aux

habitants une idée réelle de notre force militaire et être capable de leur donner confiance en notre protection ». « La méthode la plus féconde est celle de la tache d'huile, qui consiste à gagner progressivement du terrain en avant *seulement après* avoir organisé et administré l'arrière ». Cette méthode trouve un écho direct dans la future doctrine de contre-insurrection de David Galula.

« On assimile la guerre coloniale à la guerre d'Europe, dans laquelle le but à atteindre réside dans la ruine des forces principales de l'adversaire. Aux colonies, il faut ménager le pays et ses habitants, puisque celui-là est destiné à recevoir nos entreprises de colonisation futures et que ceux-ci seront nos principaux agents et collaborateurs pour mener à bien ces entreprises. » (Joseph Gallieni, *Rapport d'ensemble sur la pacification, l'organisation et la colonisation de Madagascar*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1900).

GALLIENI expose sa méthode dans son *Rapport d'ensemble sur la pacification, l'organisation et la colonisation de Madagascar* (1900). Hubert Lyautey consigne la méthode de Gallieni dans son article intitulé « Du rôle colonial de l'armée » (1900) :

« Le meilleur moyen pour arriver à la pacification dans notre nouvelle colonie est d'employer l'action combinée de la force et de la politique. Il faut nous rappeler que dans les luttes coloniales nous ne devons détruire qu'à la dernière extrémité, et, dans ce cas encore, ne détruire que pour mieux bâtir. Toujours nous devons ménager le pays et les habitants, puisque celui-là est destiné à recevoir nos entreprises de colonisation future et que ceux-ci seront nos principaux agents et collaborateurs pour mener à bien nos entreprises. Chaque fois que les incidents de guerre obligent l'un de nos officiers coloniaux à agir contre un village ou un centre habité, il ne doit pas perdre de vue que son premier soin, la soumission des habitants obtenue, sera de reconstruire le village, d'y créer un marché, d'y établir une école. C'est de l'action combinée de la politique et de la force que doit résulter la pacification du pays et l'organisation à lui donner plus tard. » (Joseph Gallieni, *cité par Hubert Lyautey, « Du rôle colonial de l'armée », Paris, A. Colin, 1900, p. 16-17*).



Guelma - Héliopolis. - Piscine Romaine

### Le département de BÔNE

Depuis plus d'un demi-siècle, la création d'un "département de la Seybouse", nom du fleuve arrosant la plaine de Bône, était demandée par les Bônois qui avaient assez d'arguments pour démontrer que l'ancien département de Constantine, trop important en étendue et en population, devait être divisé. Il est donc normal que la première étape à franchir dans la voie de la réorganisation territoriale de l'Algérie fut la création de ce département.

Contrairement aux autres départements, qui furent tous créés par décrets, celui-ci le fut par la loi du 7 août 1955. Il comprenait, à l'origine, quatre arrondissements : BÔNE, GUELMA, SOUK-AHRAS et TEBESSA.

Par la suite, le décret du 21 mai 1957 divisa, d'une part, l'arrondissement de Bône en deux arrondissements : Bône et La Calle, et d'autre part celui de Souk-Ahras en deux autres également : Souk-Ahras et Clairfontaine.

Ce département fut donc formé de 6 arrondissements

L'arrondissement de BÔNE comprenait 26 localités : AIN MOKRA, BARRAL, BENI-M'HAFFER, BONE, BOU-HAMRA, BUGEAUD, CHERKA, COMBES, DARHOUSSA, DUVIVIER, DUZERVILLE, FETZARA, HERBILLON, MEDJEZ-SFA, MONDOVI, MORRIS, NECHMEYA, OUED-EL-ANEB, PENTHIEVRE, RANDON, SAINT-JOSEPH, SAINT-PAUL, SIDI-SALEM, TALHA-DRAMENA, TAZBENT-TRoubIA, ZERIZER.

L'arrondissement de GUELMA en comptait 13 : BLED-GAFFAR, BORDJ-SABATH, **GALLIENI**, GUELAAT-BOU-SBA, GUELMA, GOUNOD, HELIOPOLIS, JEAN-SADELER, KELLERMANN, LAPAINE, MILLESIMO, PETIT, HAMMAM-MESKOUTINE.



Panorama de la région de GUELMA

L'arrondissement de CLAIRFONTAINE en avait 10 : BOU-KADRA, CLAIRFONTAINE, EL-MERIDJ, LE-BAYAD, MONTESQUIEU, MORSOTT, OUED-KEBERIT, OUENZA, SAFEL-OUIDANE, SEDRATA.

L'arrondissement de LA CALLE en avait 10 : BLANDAN, LA-CALLE, LACROIX, LAMY, LE-TARF, MUNIER, OUM-TEBOUL, ROUM-EL-SOUK, RIGHIA, YUSUF.

L'arrondissement de SOUK-AHRAS en avait 9 : AIN-SEYNOUR, DREA, GAMBETTA, LAVERDURE, MERAHNA, NADOR, SOUK- AHRAS, VILLARS, ZAROURIA.

L'arrondissement de TEBESSA en avait 7 : BEKKARIA, BIR-EL-ATER, CHERIA, LE-KOUIF, NEGRINE, TEBESSA, YOUKS-LES- BAINS.

Par décret du 17 mars 1958, l'arrondissement de TEBESSA fut distrait de Bône et rattaché à BATNA. Cependant Bône récupéra son arrondissement de TEBESSA par décret du 7 novembre 1959.



Ecole d'agriculture de PHILIPPEVILLE

L'école d'agriculture, créée à Philippeville en date de 5 avril 1900 et prise en charge par la colonie depuis le 1er octobre 1924, a pour but la préparation de chefs d'exploitation, fermier ou régisseur, capables de maîtriser les méthodes culturales dans le bassin méditerranéen, et de les appliquer judicieusement.

Son enseignement, essentiellement professionnel, mi-scientifique, mi-pratique, embrassait toutes les branches de l'agriculture nord-africaine.

L'école était en même temps un établissement d'enseignement et aussi un centre de vulgarisation, de par ses laboratoires, sa bibliothèque, ses collections, ses champs d'expérience et l'élite de ses professeurs.

Elle a fourni une pépinière d'ingénieurs des travaux agricoles ainsi que d'éminents œnologues et des cadres pour le privé.

Elle devient école régionale d'agriculture en 1958.

Installée à 4 kilomètres de Philippeville, sur un domaine de 306 hectares, situé partie dans la vallée de Zéramna, partie sur ses coteaux de la rive gauche, l'école est des plus propices à l'enseignement par la variété de ses terres sur lesquelles sont pratiquées toutes les cultures du littoral, de ses élevages et de son équipement moderne.

Un projet prévoyait le remplacement du bâtiment de l'internat par un immeuble moderne comportant chambres individuelles pour les élèves, cuisine, réfectoire, etc...

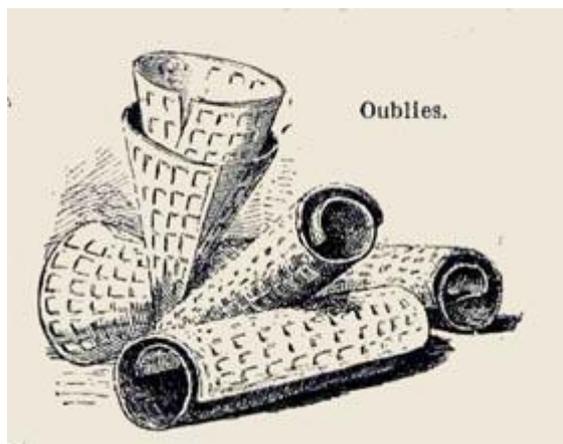
Le domaine SPITERI acquis juste avant l'indépendance, était en cours d'aménagement. La présence d'un puits à gros débit devait permettre l'alimentation en eau potable, les irrigations et la création d'une piscine.

L'école était, comme tous les établissements d'enseignement agricole, un centre d'expérimentation et de recherche agricole; on lui doit en particulier la création de deux variétés hybrides de blé : l'E.A.P 63A qui couvre la quasi totalité des superficies cultivées en blé tendre en Tunisie et un blé dur hâtif, le U 29, adopté au Maroc.

### Démographie

Année 1958 = 3 050 habitants

### Un souvenir de notre enfance



Une boîte à oublies de 84 cm du 19<sup>ème</sup> siècle identique à celles de notre enfance qui étaient parfois bleues avec ou sans décors (Musée de l'île de France. Domaine de Sceaux.) L'« oublieur » marchand ambulant « d'oublies » est décrit dès le 13<sup>ème</sup> siècle.

Aujourd'hui les « oublieurs » et leurs « oublies » (du grec obolies gâteaux vendus pour une obole et du latin oblata : choses offertes,) ont disparu et sont remplacés par les gaufres chaudes cuites à la demande. (Extrait du site : [http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr/LesConstantinois/souvenirs\\_claude.htm](http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr/LesConstantinois/souvenirs_claude.htm) )

### MONUMENT AUX MORTS

■ ■ Le relevé n° 57239 mentionne **6 noms de soldat "Mort pour la France"** au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

BOUATI Allaba (Mort en 1916) – CHAAB Lakhdar (1918) – DJEBIAÏ Khemici (1916) – GUEJATI Saïd (1918) – KEDOUME Salah (1918) – RENAUDON François (1915) ■ ■

SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous :

ET si vous souhaitez en savoir plus sur GALLIENI, cliquez SVP, au choix, sur l'un de ces liens :

[http://encyclopedie-afn.org/Galli%C3%A9ni\\_-\\_Ville](http://encyclopedie-afn.org/Galli%C3%A9ni_-_Ville)  
[http://alger-roi.fr/Alger/alger\\_son\\_histoire/pages\\_liees/04\\_originenomsvillages\\_pn41.htm](http://alger-roi.fr/Alger/alger_son_histoire/pages_liees/04_originenomsvillages_pn41.htm)  
<http://www.piednoir.net/quelma/quelma-ville/carnet-yvette2005.html>  
<http://mondovi.eklablog.com/le-departement-de-bone-p33035>  
<http://www.ecpad.fr/la-compagnie-de-haut-parleurs-et-de-tracts-chpt-dans-le-village-de-gallieni-au-nord-de-quelma-region-de-constantine>  
<http://www.ecpad.fr/tag/fonds-guerre-dalgerie>  
<http://blog.mondediplo.net/2009-11-26-Nouvelle-prosperite-de-la-contre-insurrection-a>  
[http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/BILAN\\_2013\\_sepultures\\_algerie\\_cle018837.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/BILAN_2013_sepultures_algerie_cle018837.pdf)  
[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geoca\\_0035-113x\\_1969\\_num\\_44\\_1\\_2638](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geoca_0035-113x_1969_num_44_1_2638)

### **2/ L'EVOLUTION de l'Economie Algérienne** – 3<sup>ème</sup> Episode - Auteur : Robert TINTHOUIN

- Episode 1** = Les Problèmes (sujet diffusé dans INFO 465),
- Episode 2** = Mise en valeur des terrains irrigués (sujet diffusé INFO 466),
- Episode 3** = Les transports et les courants d'échange



L'auteur Robert TINTHOIN (1904/1993) – Voir site : <http://destins.notrejournal.info/Robert-TINTHOIN>

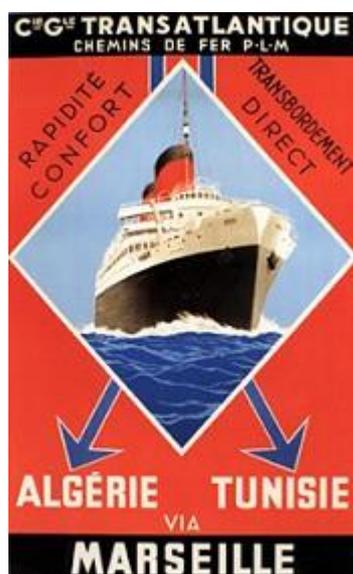
Les 5 000 kilomètres de voies ferrées englobées depuis 1933 dans une exploitation unique ont dû se défendre contre la concurrence de l'automobile, qui dispose de 7 000 km de routes nationales. On a décidé l'abandon complet de 452 km de lignes et la fermeture au trafic voyageurs de 736 km. La vitesse a été augmentée par l'adaptation de la locomotive GARRATT, l'usage de locotracteurs, automotrices, autorails et Michelin's puissantes, avec perfectionnement de la signalisation et électrification de la ligne minière BÔNE – Oued KEBERIT.

Cependant, au 31 décembre 1937, 14 000 camions, camionnettes et citernes pour le transport des produits de l'agriculture, 4 000 autocars pour le transport des voyageurs assuraient le trafic de ville à ville, des fermes aux centres commerciaux et industriels, aux ports. Dans l'Algérie du Nord seule, 17 lignes automobiles sont subventionnées, desservant une longueur totale d'un million de kilomètres.

Aujourd'hui les usagers réclament la réouverture de certaines lignes ferroviaires dans les régions de culture et la construction de lignes nouvelles, comme, en Oranie, le MARNIA – AÏN TEMOUCHENT par la vallée de la TAFNA.

L'exportation des denrées périssables a bénéficié ces dernières années de progrès notables, du plus grand intérêt pour l'avenir de l'écoulement des produits riches : primeurs, fruits et viandes, dont le volume va augmenter parallèlement à la mise en valeur des terres irrigables. Le problème est double : acquisition de matériel spécialisé pour les expéditions réfrigérées, création de lignes rapides et directes d'Algérie aux centres consommateurs de la métropole.

De 1935 à 1938, l'expédition des viandes de moutons et d'agneaux algériens vers la France a triplé, grâce surtout au transport des carcasses d'animaux abattus, par cadres réfrigérants ou en cale froide sur les parcours maritimes, en wagons réfrigérants sur les parcours terrestres. Pour intensifier ce transport, l'Algérie ne disposait encore que de quatre paquebots. La capacité des chambres froides a été augmentée sur deux d'entre eux, ce matériel profitant d'un fret de retour suffisant avec les denrées périssables françaises : beurre, fromage et même lait.



Un cargo de Schiaffino

Le transport maritime des légumes et fruits se faisait en 1939 principalement par les courriers postaux à destination de Marseille et Port-Vendres et était grevé de fret élevé et de longs trajets ferroviaires. Pour les produits moins chers supportant les transports par mer, on peut prévoir l'écoulement par des cargos plus lents, mais plus économiques, dirigés vers Sète, Nice, Nantes, Le Havre, Rouen, Dunkerque, plus proches des centres de consommation métropolitains.

D'autre part, des courants d'échanges sont nés entre les colonies françaises et l'Algérie, servie par sa situation géographique à proximité de la France, du Maroc et de la Tunisie et sur deux voies maritimes importantes : Atlantique – Méditerranée, France-Suez-Indochine. Ces relations nouvelles supposent des communications mieux réglées, évitant notamment l'intermédiaire des courtiers métropolitains qui, jusqu'à ces derniers temps, dominaient la vente des pommes de terre, des primeurs et des légumes. Des échanges plus directs, allégeant les frais de transport, pourraient même résulter d'une certaine industrialisation de l'Algérie.

Les huiles d'arachides d'A.O.F. ne devraient plus être traitées en France et réexpédiées en Algérie, les bois d'A.O.F. dirigés sur Le Havre pour y être sciés, le cacao de la Côte occidentale d'Afrique livré à la Suisse pour arriver en Algérie sous forme de chocolat. L'alfa de l'Afrique du Nord devrait être utilisé par des usines françaises, au lieu d'aller enrichir l'industrie papetière britannique. Le crin végétal de l'Oranie et du Maroc ne devrait plus être soumis à un monopole commercial étranger.

Déjà, l'Algérie est reliée au reste de l'Afrique française, avec laquelle elle constitue un bloc de 38 millions d'habitants, par deux lignes de navigation maritime régulières, bi-mensuelles, prolongement de la ligne d'Amérique du Sud par Dakar-Casablanca-Oran-Alger, un service de bateaux bananiers et de bateaux de charge. Les tonnages des échanges par mer est passé de 5 000 t. en 1935 à 25 000 t. en 1938, et le fret disponible est notoirement insuffisant...

...Dans les échanges avec la France, l'Algérie fournit presque exclusivement les produits de son sol : des vins (58 % d'Oranie), des blés durs et tendres (65 % d'Oranie), des agrumes (30 % d'Oranie), des dattes, de l'huile d'olive, des légumes frais et des pommes de terre, des moutons (76 % d'Oranie), auxquels s'ajoutent des minerais, des phosphates et, comme matière première industrielle, l'alfa (72 % des Hauts Plateaux oranais) et le crin végétal (80 % d'Oranie). En revanche, l'Algérie recevait de la France surtout des fabrications industrielles : machines, fers et aciers, produits chimiques, papiers, vêtements et chaussures, médicaments, sucres (205 millions de francs), auxquels s'ajoutent quelques produits alimentaires, beurres et fromages (91 millions de francs).

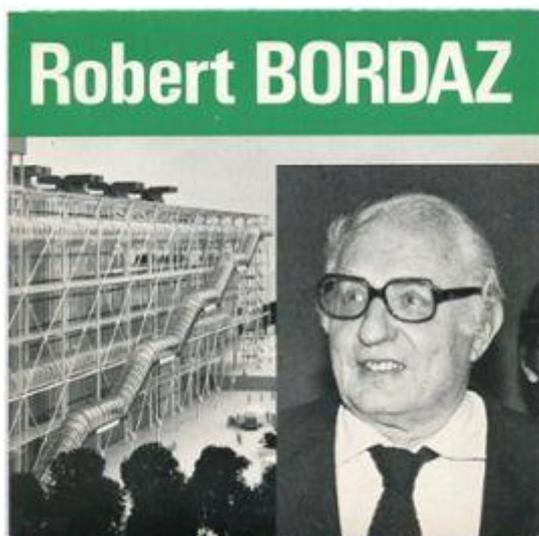


L'ALFA

Les importations du Maroc en Algérie comprennent surtout des bestiaux (49 millions de fr), de l'alfa, des céréales, des laines, peaux, fruits, pommes de terre, de l'huile d'olive, mais aussi de la houille et du minerai de manganèse. De Tunisie viennent davantage de matières premières : minerais, phosphates et engrais phosphatés, mais aussi des bestiaux (16 millions de fr.), des grains et farines (pour 12 millions de fr.), de l'huile d'olive, des pommes de terre...

A suivre : Episode 4 = L'industrialisation...

### **3/ LES CONTRADICTIONS NORD AFRICAINES - EPISODE 1** - (Auteur Robert BORDAZ)



[http://fr.wikipedia.org/wiki/Robert\\_Bordaz](http://fr.wikipedia.org/wiki/Robert_Bordaz)

Pour caractériser l'apport social et économique des Français, les exemples les plus frappants sont :

- la diminution de la mortalité musulmane,
- les nouveaux modes de vie en valeur,
- les nouvelles productions.

Dans tous ces cas, nous voyons que les progrès sont à l'origine d'autant de problèmes nouveaux.

Si nous examinons d'abord les conséquences de la réduction de la mortalité musulmane, nous constatons qu'elle est à l'origine d'une première et fondamentale contradiction : *l'accroissement rapide de la population dans un pays aux ressources naturelles limitées*. La présence des Français en Afrique du Nord, et c'est incontestable succès, a permis un immense essor démographique de la population autochtone, par le développement de l'hygiène, la construction d'hôpitaux et la hausse du niveau de vie.

A titre d'exemple, citons qu'entre 1921 et 1936 la consommation de sucre du Marocain a doublé. On peut discuter des résultats imparfaits, insuffisants, obtenus depuis 1830 ; on ne peut contester le fait que la population tend maintenant à doubler tous les cinquante ans. Alors qu'autrefois elle était décimée par les épidémies, elle peut maintenant de développer suivant son mouvement naturel.

Pour éviter le retour de la disette, il est indispensable de produire des biens de consommation en qualité sans cesse croissante. Or le pays, sans doute une fois et demi plus grand que la France, si l'on ne tient pas compte des territoires du Sud, n'a pas de terre cultivables en proportion.



Hôpital Naeglen de Tizi Ouzou

Bien connu sont les noms de ces régions fertiles qui constituent les greniers de l'Afrique du Nord : la *MITIDJA* aux environs d'Alger, la plaine d'Oran, la plaine de Bône ; en Tunisie, la vallée de *MEDJERDA* et de l'oued Mellegue, ainsi que la riche plaine du Sahel tunisien ; les plaines marocaines entre les deux chaînes montagneuses, qui s'écartent au moment où elles atteignent l'Atlantique, et notamment la vallée du *SOUSS*, riche de réalisations et plus encore de promesses.



Tunisie : Barrage Mellegue (mise en eau du barrage en mars 1954)

[**NDLR** : La Medjerda est équipée de deux barrages : celui de Sidi Salem (barrage le plus grand du pays) et celui d'El Aroussia. Ce dernier, qui est de type rivière à trois pertuis, dispose d'une centrale hydroélectrique et d'une prise d'eau destinée à l'irrigation de 50 000 hectares. Sa réalisation s'est échelonnée entre 1952 et 1957]

Mais il faut souligner que, sur les 752.000 Km<sup>2</sup> de l'Afrique du Nord, en comptant le MAROC pour 420.000 Km<sup>2</sup>, l'ALGERIE pour 207.000 Km<sup>2</sup> et la TUNISIE pour 127.000 Km<sup>2</sup>, en fait, la superficie utile doit être réduite à 150.000 Km<sup>2</sup> au Maroc, 100.000 Km<sup>2</sup> en Algérie et 30.000 Km<sup>2</sup> en Tunisie, soit 280 000 km<sup>2</sup> dont une grande partie est déjà exploitée.

On conçoit l'angoisse que peuvent ressentir les gouvernements devant une augmentation annuelle de 250.000 habitants, quant on aperçoit assez vite les limites dans lesquelles l'activité humaine peut s'exercer.

Le seul espoir est évidemment une exploitation plus complète des ressources du sol, et, dès lors, la culture intensive doit se substituer progressivement à la culture extensive. Il faudra utiliser les engrais, soigner les récoltes. Mais tout cela réclame une main-d'œuvre apte à ce nouveau mode de travail. Et c'est la source d'une deuxième contradiction. Il convient non seulement d'adopter un enseignement spécifique aux populations mais aussi et surtout fixer continuellement au sol une population qui avait antérieurement, pour une large part, un caractère nomade, et qui continue d'avoir le goût d'un travail irrégulier et saisonnier.

Sans doute les colons apportent-ils une large contribution à l'extension de la culture. En Algérie, depuis 1910, les surfaces emblavées par les Européens sont passées de 438 000 hectares à près de 600 000 ha. D'origine privée ou officielle, suivant les époques ou les pays, la colonisation européenne a amélioré son rendement par une agglomération des exploitations. En Algérie, l'étendue moyenne de la propriété européenne est de 90 ha.

Mais il est clair que le problème essentiel est la fixation du Musulman au sol. En Algérie, la superficie totale emblavée par les autochtones ne dépasse pas 1 100 000 hectares.

Les efforts accomplis pour augmenter les surfaces emblavées sont d'ailleurs souvent contrariés, aussi bien pour l'Européen que pour le Musulman par le régime traditionnel de la propriété. Ce régime n'est pas favorable à la fixation de l'exploitant, car les droits qui résultent de coutumes anciennes sont extrêmement complexes. Les titres de propriété sont très imprécis, puisque c'est l'*exploitation*, la *mise en valeur* du sol qui fait naître la propriété. Au surplus, cette propriété est le plus souvent *collective*. Dans le cas des terres dites *arch*, les Musulmans ne peuvent avoir que des droits de jouissance subordonnés aux droits collectifs de la communauté musulmane. A côté des terres *arch* subsistent des terres *maghizzen*, concédées à des colonies militaires, sous réserve de l'accomplissement de services de guerre.

Les Européens n'ont pu, en général, acquérir que des périmètres ouverts à la colonisation. Il en résulte qu'une grande partie du territoire de l'Algérie est répartie en 1 200 douars, sans qu'on puisse s'assurer que le maximum soit fait par les tribus pour en obtenir le meilleur rendement.



Plaine de la Mitidja

Le problème agricole se complique encore du fait que les Européens ont apporté avec eux leurs *cultures traditionnelles*. Le développement de l'Algérie est fondé essentiellement, depuis la conquête française, sur deux cultures : les céréales et la vigne, qui, pour une large part, ne peuvent être consommées en Afrique du Nord, en raison des coutumes musulmanes ou des interdictions des autorités religieuses.

De cette *troisième contradiction* peuvent résulter des crises difficiles à résorber si la métropole ne peut absorber ces productions. Or la France produit aussi du blé et du vin. Il s'ensuit, dans les périodes de prospérité, une opposition d'intérêts entre l'Algérie et la Métropole.

Si nous examinons d'abord la situation des céréales, notons que, sur 10 millions d'hectares en culture en Afrique du Nord, les céréales occupent 8 millions ha.

Sans doute est-ce du blé dur pour une grande part. Et le *blé dur* ne vient pas concurrencer le blé métropolitain. C'est avec le blé dur que l'Arabe fait la semoule et, avec la semoule, le couscous, qui est sa nourriture de prédilection. La vente est d'autant plus aisée que le blé dur a également des débouchés à l'extérieur, puisqu'il sert à la fabrication des pâtes alimentaires, dont la consommation a beaucoup augmenté dans le monde.

Le blé dur est, par excellence, la culture du Musulman ; il demande peu de soin et ne nécessite pas l'emploi de matériel spécialisé. Particulièrement adapté à la chaleur et au manque d'humidité, la zone méditerranéenne est sa zone d'élection. Par la suite, l'Européen a développé aussi, avec des techniques modernes, la culture des blés durs.

EN Algérie, les Musulmans ont doublé les superficies qu'ils consacrent au blé dur depuis 1850. De 500 000 hectares, les terres ensemencées sont passés à 1 million d'hectares. Quant aux Européens ils cultivent 275 000 ha, avec des rendements d'ailleurs plus importants.

Au Maroc, comme en Algérie, la culture du blé dur est la base même de la culture indigène et se développe le long de la côte, dans la région de SAFI, MAZAGAN et CASABLANCA. Elle garde toutefois un caractère archaïque, et la production annuelle est très variable, oscillant entre 2 000 000 et 8 000 000 de quintaux.

En Tunisie, la culture du blé dur a également augmenté. Elle s'est améliorée grâce à la sélection des variétés de blés et à la mise au point de méthodes appropriées aux terres de régions arides et semi-arides. Le rendement reste irrégulier.

Mais parallèlement, depuis l'introduction des Européens en Afrique du Nord, la production du blé tendre s'accroît et permet l'obtention de farine et de pain. Cultivé en Algérie sur 450 000 ha, il donne une récolte annuelle d'environ 4 millions de quintaux. Au Maroc et en Tunisie, la production approche pour les deux pays de 2 millions de quintaux au total. Si bien que, dans les bonnes années d'avant guerre, il était parfois difficile de trouver des débouchés à la production. Aussi paradoxale que cette assertion puisse paraître dans les périodes de pénurie exceptionnelle que nous connaissons actuellement, la culture du blé tendre, qui est devenue traditionnelle en Algérie, en Tunisie et au Maroc, pourrait à l'avenir ne pas trouver de débouchés suffisants. Il en est de même pour les céréales secondaires cultivées dans les trois pays.

Le problème est encore plus grave pour la vigne, dont la culture en Afrique du Nord, et notamment en Algérie, est d'une importance exceptionnelle.

Pour citer quelques chiffres, en 1938, les céréales algériennes représentent à l'exportation 350 millions de francs alors que l'exportation du vin approchait de 3 milliards de francs soit neuf fois plus que les céréales. Plus que toutes autres cultures celle de la vigne a exigé des investissements incessants et des améliorations continues. Il apparaît ainsi que la vigne est la grande richesse de l'économie algérienne et l'élément essentiel des échanges avec la métropole ; elle est à l'Algérie, a-t-on dit, ce qu'est le coton aux Etats-Unis, le mouton à l'Australie, le café au Brésil.



Les 400 000 hectares de vignes assurent les deux tiers du montant total des exportations de l'Algérie et les trois quarts du montant des exportations vers la France.

Malgré des fortunes diverses, et après la crise du phylloxéra, la production du vin a beaucoup augmenté depuis l'origine. En l'année 1934, elle fut si abondante que le problème des débouchés se posa d'une manière particulièrement aiguë. La récolte d'Algérie atteignit 22 millions d'hectolitres. La production française étant de 79 millions d'hl, France et Algérie avaient au total produit 100 millions d'hl. A titre indicatif, mentionnons que la consommation métropolitaine oscille autour de 68 millions d'hl. La crise viticole fut grave, avec, comme conséquence, des mesures de limitation de la production.

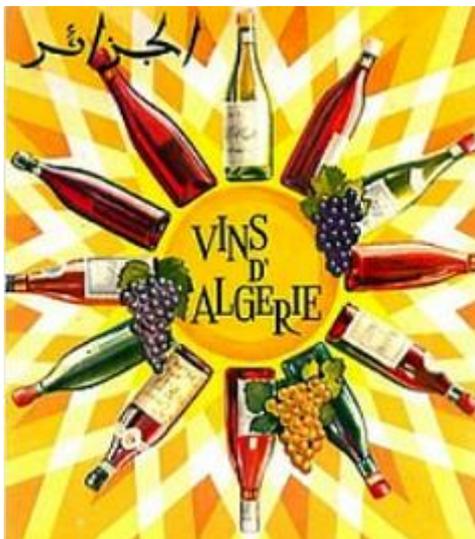
L'instrument le plus caractéristique de cette législation fut le décret-loi du 23 juillet 1935, qui institua, sous le bénéfice de diverses contreparties, l'arrachage de vieux plants.

Il va de soi que la guerre de 1939 a donné à la question de nouveaux aspects. A partir de 1942, l'écoulement total de vin devint plus facile par suite de l'afflux de la population européenne, et l'Algérie, privée de carburants, distilla des vins pour obtenir de l'alcool. Depuis 1945, l'épuisement des vieux plants et la pénurie métropolitaine laissent un répit de plusieurs

années. On peut se demander toutefois si, avec le retour à la normale, le vin ne posera pas un problème de surproduction avec la même acuité que par le passé.

En Tunisie également, le vignoble est très prospère, puisque la production atteint en moyenne 2 millions d'hectolitres, soit en moyenne 1/10<sup>ème</sup> de la production algérienne.

Au Maroc, au contraire, la surproduction est arrivée à temps pour freiner le développement de la production viticole. Dans toute l'Afrique du Nord, d'ailleurs, des mesures analogues à celles qui ont été prises en Algérie ont limité la production de vin jusqu'à la guerre.



Il serait certes souhaitable, du point de vue économique, que les musulmans soient autorisés à boire du vin. On m'a dit, au cours d'un récent voyage en Afrique du Nord, que les autorités religieuses hésitent beaucoup à maintenir l'abstinence. Le Coran n'interdirait pas formellement la consommation du vin...

Il faut souligner que les considérations précédentes ne tendent nullement à exprimer un regret quant à l'extension du blé et de la vigne en Afrique du Nord. Nous voulons seulement suggérer l'idée que la prospérité de l'Afrique du Nord sera fragile tant qu'elle reposera, pour une trop large part, sur ces deux produits. Au contraire, dans la mesure où le développement d'autres activités, qu'elles soient agricoles ou industrielles, sera en rapport avec les progrès du blé ou de la vigne, l'économie Nord Africaine aura plus de stabilité. Des sources de richesses plus variées et plus abondantes assurent mieux l'essor régulier d'une population sans cesse croissante. C'est ce qu'on a compris déjà, depuis plusieurs années, notamment au Maroc, où des résultats importants ont été obtenus.

Suite au prochain INFO : Les solutions de l'Union Française.

#### **4/ Algérie : hausse de 10% du budget militaire, à 13 milliards de dollars**



[Militaires algériens à la répétition du défilé du 14-Juillet, à Paris, le 12 juillet 2014. © Kenzo Tribouillard/AFP]

Le projet de loi de finance algérien dévoilé mardi prévoit une hausse de 10% du budget de la Défense, à 13,1 milliards de dollars. Loin devant l'éducation, à 9 milliards.

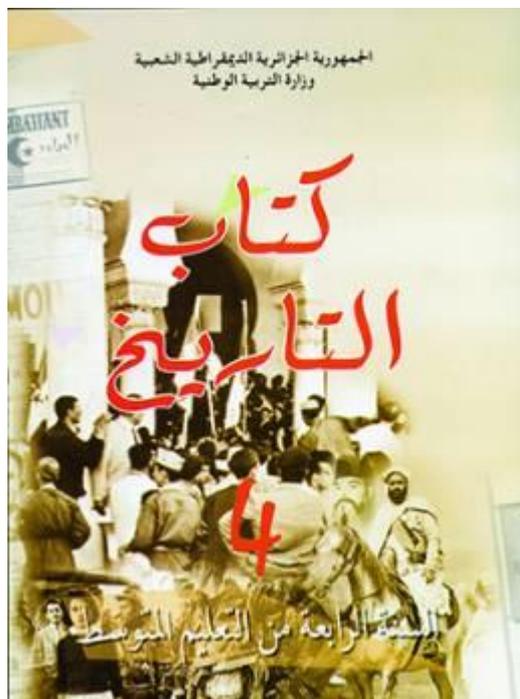
L'Algérie n'en finit plus d'investir dans son armée. Alors que le budget de la Défense était de 11,8 milliards de dollars en 2014 (sur un projet de loi de finance déjà en hausse de 1 milliard), il devrait être de 13,1 milliards en 2015, selon le projet de loi de finance dévoilé mardi 9 septembre. Soit une hausse de 10%...

Cette forte augmentation pourrait, entre autres, financer les ambitions de l'Algérie dans l'industrie militaire. Selon l'édition de mardi d'*El Watan*, les premiers produits électroniques de défense (radars, appareils de communication) fabriqués dans le pays en partenariat avec un groupe allemand sortiront des usines la semaine prochaine...

Cliquez SVP sur ce lien pour + : <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20140909193804/algérie-defense-armee-armee-algerienne-defense-algerie-hausse-de-10-du-budget-militaire-a-13-milliards-de-dollars.html>

## **5/ Bouteflika mis en vedette : Livre d'histoire de la 4<sup>e</sup> année moyenne**

[http://www.elwatan.com/culture/bouteflika-mis-en-vedette-10-09-2014-270754\\_113.php](http://www.elwatan.com/culture/bouteflika-mis-en-vedette-10-09-2014-270754_113.php)



**Abdelaziz Bouteflika veut absolument forcer le destin pour s'imposer comme un personnage central de l'histoire de l'Algérie.**

Après avoir battu le record de longévité à la tête du pays (15 ans et plus si affinités...) défiant la sacro-sainte règle de l'alternance au pouvoir et la tendance démocratique universelle, M. Bouteflika veut désormais inscrire son nom en lettres d'or dans les manuels scolaires. Le livre d'histoire proposé aux élèves de la 4<sup>e</sup> année moyenne résume assez bien l'obsession présidentielle de voler plus haut que tout le monde et imposer sa personne comme le de Gaulle de l'Algérie indépendante. Pas moins de 14 photographies de Bouteflika tapissent en effet le petit livre de nos élèves, histoire de fixer cet homme comme un grand repère de l'Algérie.

Les concepteurs de ce manuel ont même exhumé certaines vieilles photos à peine visibles de l'ex-ministre des Affaires étrangères pour servir d'alibi historique à une volonté d'autoglorification déplacée. Le message subliminal est de suggérer aux collégiens l'idée que Abdelaziz Bouteflika est un grand leader qui a traversé l'histoire nationale et, par conséquent, sa légitimité ne peut pas être remise en cause.

Curieusement, dans les premiers chapitres réservés au Mouvement national et au contexte politique de la guerre de Libération, le nom de Bouteflika n'apparaît nulle part.

On aperçoit les portraits de Zighoud Youcef, Abane Ramdane, Ben Boulaid, Larbi Ben M'hidi, Aït Ahmed, Krim Belkacem ou encore Djamilia Bouhired et Zohra Drif, mais point de Bouteflika. Il faut attendre le dernier chapitre consacré à « l'Algérie et les questions internationales » pour constater le règne pictural du président Bouteflika où on le voit tantôt discourir, tantôt causer avec des chefs d'Etat étrangers dont Mouammar El Gueddafi.

Et pour les besoins du dessein pédagogique de cette grande mise en scène, les concepteurs du livre d'histoire ont même survolé des thèmes très actuels tels que la conférence du Nepad et les derniers sommets de l'OUA, puis de l'UA pour mettre en valeur Bouteflika sous sa casquette de président de la République et « leader » de l'Afrique... Les élèves de la 4<sup>e</sup> année moyenne en auront plein les yeux de Boutef. Ses prédécesseurs, en revanche, n'ont droit qu'à un ou deux petits portraits. Ce sont là quelques petites « histoires » photographiques contenues dans le livre de l'histoire d'Algérie.

**NDLR** : Il disait, à sa prise de pouvoir, que l'Algérie est comme un verre de cristal... Ne buvant pas, sa transparence bute maintenant sur le culte de la personnalité....

## **6/ Pourquoi des Français sont attirés par le djihad**

Jeunes hommes radicalisés, femmes mais aussi familles, près d'un millier de Français ont rejoint les rangs de l'État islamique. Explications.

Un véritable "cancer". C'est ainsi que Barack Obama décrit l'État islamique (EI), organisation allant "au-delà de tout autre groupe terroriste" connu à ce jour, selon le Pentagone. Depuis l'instauration d'un "califat" à cheval entre la Syrie et l'Irak, l'EI sème la terreur auprès des minorités religieuses des territoires conquis. Or, l'organisation compterait dans ses rangs près d'un millier de Français, sur les 25 000 combattants au total. De jeunes hommes récemment radicalisés, des femmes, mais aussi de plus en plus de familles, quittant la France pour s'installer dans cet "État" en pleine guerre, où est pratiquée la charia. Le Point.fr vous explique pourquoi.

**Qui sont ces djihadistes français ?**



Des membres de l'État islamique, incluant son chef militaire, Abu Omar al-Shishani (à gauche) et le cheikh Abu Mohammed al-Adnani (à droite). © HO / Al-Itisam Media / AFP

Trois types de profils se dégagent. Tout d'abord celui "classique" des djihadistes purs et durs, qui ont déjà mené leur "guerre sainte" à travers le globe (Balkans, Tchétchénie, Afghanistan) au cours des années 1990 et 2000. Connus des services secrets français, ces islamistes qui ne sont pas passés à l'acte en France, ont profité de la militarisation du conflit syrien pour poursuivre leur combat "en terre d'Islam". "Leur seul mode d'action politique est la lutte armée contre l'Occident", explique Romain Caillet, chercheur et consultant sur les questions islamistes au cabinet NGC Consulting. "Ne contrôlant aucun lieu de prière en France, ils se rencontrent dans divers lieux fréquentés par les sympathisants de la mouvance djihadiste : mosquées, sandwicheries grecques, Internet."...

Cliquez SVP sur ce lien pour + : [http://www.lepoint.fr/monde/pourquoi-des-francais-sont-attires-par-le-djihad-09-09-2014-1861625\\_24.php](http://www.lepoint.fr/monde/pourquoi-des-francais-sont-attires-par-le-djihad-09-09-2014-1861625_24.php)

## **7/ Marseille : les comptes de campagne PS en passe d'être rejetés**

Les huit candidats d'union de la gauche pourraient faire une croix sur le remboursement par l'État de quelque 500 000 euros.

La Commission nationale des comptes de campagne a prévenu les candidats PS aux municipales de Marseille d'un probable rejet de leurs comptes de campagne. Une version amendée a été déposée hors délai, ont indiqué mercredi des sources concordantes. Dans un courrier adressé à ces sept têtes de liste PS et une EELV - candidats d'union de la gauche dans les huit secteurs marseillais -, le rapporteur de la Commission nationale des comptes de campagne prévient qu'il proposera à la commission de rejeter leurs comptes.

En cause, selon ce courrier adressé à l'une des têtes de liste, le dépôt au-delà de la date limite de dépôt légal des comptes rectificatifs - le 30 mai - pour les candidats de gauche. Aucune modification des comptes n'est possible après cette date, rappelle le rapporteur dans ce courrier.

"D'après ce que j'ai compris, il y aurait eu une erreur du comptable dans le dépôt des comptes", a déclaré Jean-David Ciot, premier secrétaire de la fédération PS des Bouches-du-Rhône, précisant qu'une réunion était prévue vendredi 12 septembre entre les huit candidats et l'expert-comptable en question, qui est celui auquel fait habituellement appel le Parti socialiste. Si leurs comptes sont rejetés, les huit candidats devront faire une croix sur le remboursement par l'État de quelque 500 000 euros, selon une source proche du dossier.



### **Leurs mandats menacés...**

Cliquez SVP sur ce lien pour + : [http://www.lepoint.fr/politique/marseille-les-comptes-de-campagne-ps-en-passe-d-etre-rejetes-10-09-2014-1861917\\_20.php](http://www.lepoint.fr/politique/marseille-les-comptes-de-campagne-ps-en-passe-d-etre-rejetes-10-09-2014-1861917_20.php)

**NOTA** : Vu l'intérêt qu'il porte à notre communauté, notre indifférence se situe à la même hauteur...

### **EPILOGUE GALLIENI / BOUATI MAHMOUD**

**Année 2008** = 9 658 habitants



### **Cimetières en Algérie**

Cliquez SVP su ce lien : [http://babelouedstory.com/thema\\_les/cimetieres/3131/3131.html](http://babelouedstory.com/thema_les/cimetieres/3131/3131.html)

Cette liste qui résulte d'un accord entre la France et l'Algérie de juillet dernier indique la wilaya (département), la ville et les cimetières périphériques qui seront regroupés dans le où la nécropole de la ville:

**El Tarf (Les Tamaris)** : Ain El Assel, Asfour, Bou Hadjar, Bouteld-ja, Chihani, Zerizer.

Guelma: Ain Hassainia, Ain Larbi, Ain Makhlouf, Ain Regada, Belkheir, **Bouati Mahmoud**, Bouchegouf, Boukhamouza, Bouma-hra Ahmed, El Fedjouj, Medjez Sfa, Menzel Bouguettya, Oued Che-ham, Oued Zenati, Tamlouka.

### **BONNE JOURNEE A TOUS**

**Jean-Claude Rosso**